

*Le Premier Ministre*

№ 2083

Paris le 11 MAI 2015

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Les remarquables avancées de la médecine obtenues ces dernières décennies ont transformé la prise en charge de nombreuses maladies. Notre système doit continuer d'évoluer pour donner plus de poids à la prévention et à l'éducation thérapeutique, faire davantage de place aux soins ambulatoires et à l'innovation et corriger les inégalités d'accès aux soins, sociales et territoriales.

La *Stratégie nationale de santé* que le gouvernement a engagée en 2013 entend apporter des réponses à ces défis. Elle trouve d'ores et déjà des applications concrètes avec le *Pacte territoire santé* et le projet de loi relatif à la modernisation de notre système de santé, en discussion au Parlement.

Il faut aujourd'hui aller au-delà. Notre système de santé reste en effet structuré autour de l'organisation hospitalière issue de la grande réforme de 1958 et ses principes fondateurs. Les évolutions en cours conduisent à adapter ce modèle dans une démarche de transformation progressive, en recentrant le système de santé sur les soins de proximité. Il nous faut repenser de façon prospective l'articulation entre soin, enseignement et recherche. C'est à cette condition que nous pourrions continuer d'assurer l'excellence et appliquer dans un mouvement dynamique les progrès de la science et des techniques à la prise en charge sanitaire sur notre territoire.

Nous devons en outre assurer la cohérence des réformes engagées, en matière de formation d'une part, de métiers, de conditions d'exercice et de mode de rémunération d'autre part. Ces évolutions sont trop souvent disjointes alors qu'il importe que les chemins suivis par les différentes professions médicales et paramédicales s'inscrivent dans un projet partagé. Il convient en particulier de mieux organiser les complémentarités au sein des professions et entre elles.

Il m'importe aujourd'hui de répondre au malaise exprimé par de nombreux acteurs du monde de la santé face à l'évolution des métiers et des parcours professionnels. Les attentes des jeunes professionnels sont fortes, qu'il s'agisse des formes d'enseignement (théorique et pratique), de la régulation démographique ou des conditions d'installation, des complémentarités entre ville et hôpital, des modes d'exercice et de rémunération ou de la protection sociale ou encore des questions de responsabilité professionnelle.

Monsieur Lionel COLLET  
Conseiller d'Etat  
1, place du Palais-Royal  
75100 Paris cedex 01

J'ai annoncé l'organisation d'une Grande Conférence de la Santé qui viendra clôturer la deuxième phase de la *Stratégie nationale de santé*. J'ai décidé de vous confier conjointement avec Anne-Marie Brocas le pilotage et la préparation de cette conférence. Vous serez assistés par un Comité de pilotage reflétant l'expertise et la diversité utiles à cette réflexion.

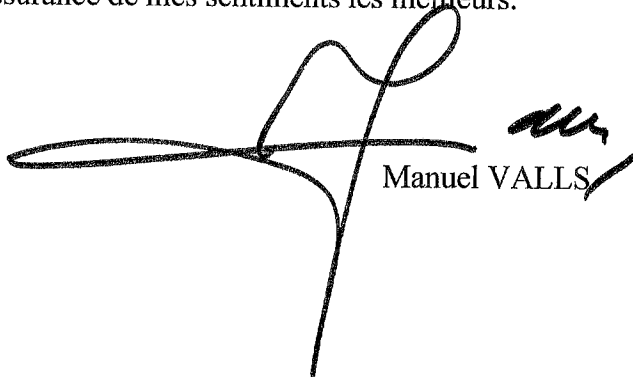
Cette conférence devra associer les acteurs actuels et futurs du monde de la santé, à la faveur d'un travail de concertation prospectif et ouvert. Je souhaite que cette conférence ait lieu, en janvier 2016, sous la forme d'une ou deux journée(s) de débats à l'issue desquelles le Gouvernement rendra publique une feuille de route pour les années à venir, avec des lignes directrices claires et des mesures concrètes dont la traduction pourra être, si nécessaire, législative (PLFSS,...).

Votre réflexion s'enrichira des contributions issues de la concertation nationale organisée lors du lancement de la *Stratégie nationale de santé*. De même, vous tiendrez compte des enseignements du *Pacte de confiance pour l'hôpital*, du *Pacte territoire santé* et, en matière de formation, des réflexions conduites sur la licence santé par le professeur Jean-François Girard, et de celles menées en vue de la réforme du troisième cycle des études médicales, ainsi que des travaux menés dans le cadre de la concertation sur le projet de loi, et notamment des rapports remis respectivement par les docteurs Pierre Louis Druais et Yves Decalf.

Vous pourrez vous appuyer sur la Direction générale de l'organisation des soins, la Direction générale de la santé et la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle. Vous bénéficierez de l'appui d'un membre de l'Inspection générale des affaires sociales et d'un membre de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

Je vous demande de me rendre compte, ainsi qu'aux ministres des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des résultats intermédiaires de vos travaux avant la fin du mois de septembre 2015.

Je vous remercie d'avoir accepté de mener cette mission et vous prie de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Manuel VALLS

## Pilotage de la *Grande conférence de la santé*

<b>Pilotes</b>	<b>Anne-Marie BROCAS</b>	Inspectrice générale des affaires sociales
	<b>Lionel COLLET</b>	Conseiller d'Etat
<b>Membres du comité de pilotage</b>	<b>Isabelle RICHARD</b>	Doyenne de la faculté de médecine d'Angers
	<b>Alain BERETZ</b>	Président de l'Université de Strasbourg
	<b>Jean-François THEBAUT</b>	Médecin spécialiste, membre du collège de la HAS
	<b>Mady DENANTES</b>	Médecin généraliste, ancienne présidente du collège des généralistes enseignants à l'Université Pierre et Marie Curie
	<b>Sophie CROZIER</b>	Médecin, neurologue, praticien hospitalier temps plein, service des Urgences cérébrovasculaires du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière
	<b>Roman ROUZIER</b>	Directeur médical de la sénologie et de la gynécologie, Institut Curie
	<b>Carine WOLF</b>	Pharmacienne d'officine, Haute-Normandie
	<b>Emmanuel BAGOURD</b>	Chef de clinique en médecine générale, Tours
	<b>Etienne POT</b>	Interne de santé publique, HCL
	<b>Florence KANIA</b>	Coordonnatrice générale des soins dans le groupe hospitalier universitaire Saint Louis Lariboisière Fernand Widal
	<b>Ljiljana JOVIC</b>	Directeur des soins, conseillère technique régionale à l'ARS Ile-de-France et présidente de l'Association de recherche en soins infirmiers (Arsi)
	<b>Christian SAOUT</b>	Secrétaire général délégué du CISS
	<b>Olivier VERAN</b>	Médecin hospitalier, ancien député rapporteur de la loi de santé
	<b>Alain FISCHER</b>	Directeur scientifique de l'Institut hospitalo-universitaire Imagine
	<b>Christine MUSSELIN</b>	Directrice scientifique de Sciences Po
	<b>Hervé BIAUSSER</b>	Directeur de CentraleSupélec
<b>Equipe d'appui</b>	<b>Stéphane LE BOULER</b>	Coordonnateur de la Grande conférence de la santé
	<b>Christine D'AUTUME</b>	Inspectrice générale des affaires sociales
	<b>Stéphane ELSHOUD</b>	Inspecteur général de l'administration de l'Education nationale et de la Recherche

## Pilotes

**Anne-Marie Brocas** est inspectrice générale des affaires sociales. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'une licence de sciences économiques, elle est ancienne élève de l'École nationale d'administration. Après avoir effectué une carrière consacrée aux politiques sociales dans les ministères sociaux et au ministère des finances, elle a été secrétaire générale du Conseil d'orientation des retraites de 2000 à 2006, puis directrice de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques des ministères chargés de la santé et de la solidarité de 2006 à 2012.

Elle est actuellement Présidente du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie.

**Lionel Collet** est Conseiller d'Etat depuis 2013. Il a obtenu un doctorat en médecine en 1980 et un doctorat d'Etat en biologie humaine en 1985. Assistant des hôpitaux-Assistant des Universités aux Hospices civils de Lyon et à l'Université Claude Bernard Lyon 1, puis maître de conférences (MCU-PH), il a été Directeur du laboratoire Neurosciences et systèmes sensoriels CNRS UMR 5020. Il est devenu Professeur des universités-Praticien Hospitalier en 1992. Il a été Directeur du groupement de recherche CNRS GDR 2213 Prothèses auditives, Chef du service d'audiologie et d'explorations oro-faciales aux Hospices civils de Lyon et Directeur de l'Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation. Membre du Comité National de la Recherche Scientifique, il a été Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1, Président du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Université de Lyon » et Président de la Conférence des Présidents d'Université. En 2012-2013, il a exercé les fonctions de Directeur du cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il préside les conseils d'administration de l'Institut de veille sanitaire et de l'Etablissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires et est coordonnateur du Conseil stratégique des industries de santé (CSIS).

## Membres du Comité de pilotage

Ancienne élève du lycée Romain Rolland d'Ivry-sur-Seine, **Isabelle Richard** a fait ses études de médecine à la faculté de la Pitié Salpêtrière, avant de devenir interne du CHU de Nantes (1985-1990), puis Chef de Clinique – Assistant à l'Université de Nantes (1990-1993). Praticien Hospitalier au CHU de Nantes de 1993 à 1998, elle est Professeur de médecine physique et réadaptation à l'Université d'Angers depuis 1998, praticien Hospitalier au Centre de rééducation des Capucins et au CHU d'Angers depuis 1998. Son champ d'expertise est la rééducation neurologique de l'adulte cérébro-lésé. Elle a travaillé à l'extension de l'activité de Médecine Physique et Réadaptation à Angers avec le développement de l'activité d'hospitalisation adulte, la création d'une activité d'hospitalisation de jour et de rééducation pédiatrique en partenariat entre le CHU et un établissement ESPIC. Elle a été vice-doyen en charge de la formation à la faculté de médecine, Université d'Angers (2004-2011). Elle est doyen depuis septembre 2011, co-responsable du groupe d'intérêt pédagogie de la conférence des doyens de facultés de médecine, représentante de la conférence à la CSI des médecins. A la Faculté d'Angers, elle met en œuvre l'expérimentation d'alternative à la PACES PluriPASS.

**Alain Beretz** est né à Strasbourg en 1954, il est marié et père de trois enfants. Devenu pharmacien en 1976, il obtient un doctorat de troisième cycle en 1979 et un doctorat d'Etat en 1990. De 1980 à 1981, il effectue un stage post-doctoral au Weizmann Institute of Science, à Rehovot, en Israël. Entre 1984 et 1990, il est chargé de recherche à l'Inserm, au centre de transfusion sanguine à Strasbourg, avant d'être recruté comme professeur de pharmacologie à la faculté de pharmacie de Strasbourg. Son activité de recherche a abordé la pharmacologie des substances naturelles (en particulier les polyphénols végétaux), la pharmacologie antithrombotique (plaquettes, endothélium) et la

pharmacologie vasculaire, en particulier l'étude des pathologies vasculaires prolifératives chroniques. Il a été pendant 6 ans (2001-2006) vice-président de l'université Louis-Pasteur chargé des relations avec les entreprises et membre du Conseil national de la propriété industrielle (2006-2010). Il a présidé l'université Louis Pasteur pendant plus d'un an, avant d'être élu, le 18 décembre 2008, à la tête de l'Université de Strasbourg, née de la fusion innovante des trois universités strasbourgeoises. Il a été réélu pour un deuxième mandat de 4 ans, le 18 décembre 2012. Il est président de la Ligue des Universités de Recherche Européennes (LERU) depuis mai 2014.

**Jean-François Thébaut** est cardiologue clinicien. Après avoir exercé au Centre Cardiologique du Nord de 1974 à 1980, il s'est installé comme cardiologue libéral en secteur 1 de 1981 à 2012 à Sarcelles dans le Val d'Oise. Parallèlement il est devenu responsable du service de cardiologie aiguë et de rythmologie/stimulation cardiaque de l'Hôpital Privé Nord Parisien depuis 1995. Il a été secrétaire général puis président du Syndicat National des Spécialistes des Maladies du Cœur et des Vaisseaux de 1997 à 2010, président et co-fondateur du Conseil National Professionnel de Cardiologie en 2008 et membre associé puis titulaire de la Société Française de Cardiologie depuis 1988. Il a été élu secrétaire général puis vice président de l'UMESPE/CSMF de 2002 à 2010. Il a exercé des fonctions électives professionnelles au niveau local au titre de vice président du conseil départemental de l'Ordre des médecins du Val d'Oise et régional en tant qu'élu des URML/URPS des médecins d'Ile de France de 2000 à 2010, ainsi que du conseil régional de l'Ordre des médecins d'Ile de France et président de la Conférence Régionale des Présidents des Conférences Médicales d'Etablissements Hospitaliers privés d'Ile de France (1999-2002). Outre la cardiologie, son expertise est plus particulière dans les domaines de l'organisation et de la sécurité des soins, des technologies de l'information et de la communication en santé, ainsi que de la formation et l'évaluation des pratiques médicales. Ainsi il a été président du Comité Paritaire National de la Formation Conventionnelle de 2007 à 2010 et vice président du comité de coordination des Conseils Nationaux de FMC de 2004 à 2010. Il a été nommé le 31 décembre 2010 comme membre du collège de la Haute Autorité de Santé où il préside la commission des parcours et des pratiques. Il a co-animé le groupe de concertation sur les soins de proximité pour la *Loi de modernisation de la Santé* début 2015.

**Mady Denantes** est médecin généraliste. Elle a créé, avec ses associés infirmiers et médecins, la maison de santé pluri-professionnelle Pyrénées Belleville à Paris et y travaille. Elle est présidente du pôle de santé des Envierges. Elle est membre du CoMeGAS (collectif des médecins généralistes pour l'accès aux soins) et membre de la mission France de MDM, dont elle a été responsable de la mission saturnisme. Elle est maître de stage universitaire, chargée d'enseignement au DERMG-UPMC (département d'enseignement et de recherche en médecine générale de la faculté de médecine Pierre et Marie Curie), tout particulièrement sur l'accès aux soins et les inégalités sociales de santé et a été présidente, jusqu'en 2015, du CMGE-UPMC (collège des médecins généralistes enseignant de l'université Pierre et Marie Curie). Elle a animé le groupe de travail qui a produit les recommandations réalisées sous l'égide du Collège de la Médecine Générale : Pourquoi et comment enregistrer la situation sociale d'un patient adulte en médecine générale? Elle est présidente de l'EFGH, réseau Ville Hôpital de l'hôpital de la Croix Saint Simon. Elle fait partie du collège des lecteurs de l'AMP, Association Mieux Prescrire, qui produit la revue *Prescrire*. Elle est membre de la SFTG, société formation thérapeutique du généraliste. Elle est membre du bureau de la CTS 75, conférence de territoire de Paris, y représentant la Femasif (Fédération des maisons et des pôles de santé d'Ile de France). Elle a une capacité en gériatrie, un DU de soins palliatifs et un DIU de régulation des naissances.

**Sophie Crozier**, est médecin, neurologue, praticien hospitalier temps plein dans le service des Urgences cérébrovasculaires du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière (GHPS) à Paris, APHP, depuis

2002. Elle est spécialisée en neurologie vasculaire et son activité clinique est principalement consacrée à la prise en charge des patients victimes d'accidents vasculaires cérébraux. Elle a par ailleurs entrepris une formation en éthique et philosophie (master à Paris Sud en 2006) et a soutenu sa thèse de science en éthique médicale en 2012 (qui a reçu le prix Pierre Simon en 2014). Son champ de recherche est celui de la réflexion éthique dans les situations médicales complexes et graves (limitations et arrêt de thérapeutiques actives dans les situations de fin de vie, allocation de ressources rares...). Elle a obtenu un programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) national en 2008 sur le thème de la démarche palliative à la phase aigüe des AVC graves. Elle est par ailleurs présidente du comité local de soins palliatifs du GHPS, membre de la commission médicale d'établissement (CME) de l'APHP depuis 2012, présidente du comité d'éthique de la société française de neurovasculaire (SFNV), et membre de l'équipe d'accueil EA 1610, ES3, Ethique, Sciences, Santé et Société de l'université Paris Sud. Enfin, elle a coordonné le groupe éthique lors du plan AVC en 2009.

**Roman Rouzier** est médecin, spécialiste en gynécologie-obstétrique et en cancérologie. Il a effectué des travaux de recherche translationnelle tout d'abord lors de son DEA, réalisé à l'Institut Curie dans le laboratoire du Professeur Louvard (UMR 144), puis lors de sa thèse d'université, réalisée à l'Institut Gustave Roussy dans l'Unité de recherche Pharmacologie et nouveaux traitements des cancers et au M. D. Anderson Cancer Center (Houston, Etats-Unis). L'étude simultanée des techniques de biologie moléculaire et des phénomènes biologiques, d'une part, et de statistiques et de biomathématiques, d'autre part, lui permettent aujourd'hui de travailler sur des modèles complexes de prédiction clinico-biologiques. Il co-dirige actuellement une unité de recherche à l'Université de Versailles Saint-Quentin (unité RISCQ - Risques cliniques et sécurité en santé des femmes et en santé périnatale) dont le but est l'optimisation du parcours des patientes, de leur traitement ainsi que de leur accès à l'innovation thérapeutique. A l'Institut Curie, il est directeur médical de la sénologie et de la gynécologie. Il occupe aussi les fonctions de directeur de l'enseignement et de responsable de l'activité du site de Saint-Cloud.

**Carine Wolf** est pharmacien, diplômée de la faculté de Chatenay-Malabry en 1991. Après avoir effectué une année à Londres et obtenue un diplôme de toxicologie, elle rejoint l'industrie pharmaceutique en développement clinique. En charge notamment des opérations cliniques Europe pour le laboratoire américain Boston Scientifique, elle revient à son cœur de métier en 2007 en devenant titulaire d'une pharmacie à Rouen. Impliquée dans la politique de santé locale, elle prend part à différents projets autour d'actions de santé publique, comme l'animation de réseau de santé pluri-professionnel. Carine Wolf est élue conseiller ordinal pour la région depuis 2012, et participe dans ses missions à l'organisation de l'exercice pharmaceutique en Haute Normandie en collaboration avec les institutions de la profession.

Médecin Généraliste, âgé de 30 ans, **Emmanuel Bagourd** est installé en maison de santé en milieu semi-rural, à 30 km de Tours, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Il est par ailleurs Chef de Clinique Universitaire de Médecine Générale et suit actuellement un Master 2 de Santé publique. Il a été président de l'InterSyndicale Nationale des Internes de Médecine Générale (ISNAR-IMG) de juin 2012 à juin 2013, ce qui lui a notamment permis de participer à la réforme de la CPNES (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle) et d'assister aux négociations conventionnelles médicales entre 2011 et 2013.

Interne de santé publique aux Hospices Civils de Lyon depuis 2011, **Etienne Pot** a poursuivi une formation complémentaire en addictologie. Il travaille actuellement au sein de l'unité d'addictologie/CSAPA de l'Hôpital de la Croix-Rousse. Depuis 2011, il enseigne la santé publique auprès des étudiants des filières paramédicales à l'Université Claude Bernard - Lyon 1. Etienne Pot

est titulaire d'un Master 2 en Analyse et management des établissements de santé (EHESP). De 2012 à 2014, Il est président du syndicat autonome des internes de Lyon et 1<sup>er</sup> vice-président de l'InterSyndicat National des Internes (ISNI). Il est co-fondateur de la revue "H", trimestriel à destination des jeunes médecins. Il a été membre du COPIL de l'ONDPS et des différents groupes de travail mis en place avec la DGOS. Il représente les jeunes médecins à la CRSA de Rhône-Alpes, au sein de la commission spécialisée d'organisation des soins.

Infirmière puis cadre au sein d'un centre de lutte contre le cancer parisien, **Florence Kania** exerce depuis deux ans en qualité de coordonnatrice générale des soins dans le groupe hospitalier universitaire Saint Louis Lariboisière F.Widal au sein de l'AP-HP. Dans ce cadre, elle a contribué à des restructurations et des transformations hospitalières variées en lien avec l'évolution de l'hôpital : bascule ambulatoire, évolution du capacitaire, développement des parcours patients, mise en place de pratiques avancées et renforcement des compétences des professionnels, sécurisation du circuit du médicament, travaux sur l'organisation de l'encadrement et pilotage de thématiques pour la certification HAS.

**Ljiljana Jovic** est infirmière PhD., directeur des soins – conseillère technique régionale à l'ARS Ile-de-France et présidente de l'Association de recherche en soins infirmiers (Arsi). Son parcours professionnel et académique depuis l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmière s'est traduit pour l'essentiel dans quatre domaines : le soin, le management, la recherche et l'enseignement. Dans le domaine du soin, elle a eu des activités cliniques durant plusieurs années. Elle a exercé des fonctions de management, en tant que cadre, cadre supérieur de santé, dans divers établissements, et directeur des soins d'un Centre hospitalier universitaire ou actuellement dans des fonctions de directeur des soins-conseillère technique régionale à l'ARS Ile-de-France. Le parcours académique s'est traduit notamment par l'obtention d'un doctorat en sociologie. Elle a réalisé un certain nombre d'études dans les domaines de l'épistémologie des soins infirmiers et des pratiques professionnelles (consultation infirmière, pratique avancée etc.). Ses activités de recherche sont exercées notamment au sein de l'UMRS 1123 – ECEVE Inserm – Université Paris Diderot, Sorbonne Paris Cité.

**Christian Saout** a été président d'AIDES, la première association française de lutte contre le sida, de 1998 à 2007. Puis, il a présidé le Collectif interassociatif sur la santé, de 2007 à 2012. Il en est aujourd'hui le Secrétaire général délégué. En lien avec ses engagements associatifs, il a exercé et exerce des fonctions au sein d'organismes publics : membre du Conseil national du Sida de 2003 à 2007, membre du conseil d'administration de l'Inpes de 2002 à 2007, membre du conseil de la CNAMTS de 2004 à 2009 puis depuis 2014, membre du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM) depuis 2004, ainsi que membre du conseil d'administration de l'INSERM de 2009 à 2013. Il a également été élu par ses pairs à la présidence de la Conférence nationale de santé pour la mandature 2006-2010. Il est membre (personnalité associée) de la section des affaires sociales et de la santé du Conseil Economique, Social et Environnemental. Il est co-auteur avec le Pr Bernard Charbonnel et le Pr Dominique Bertrand du rapport « Pour une politique nationale d'éducation thérapeutique », à la demande de Madame la Ministre de la Santé (Septembre 2008), ainsi qu'avec les mêmes co-auteurs, du rapport complémentaire sur les « Actions d'accompagnement des patients », à la demande de Madame la Ministre de la Santé (Juin 2010). Il a également été, avec Mme Chistine d'Autume, Inspecteur général des affaires sociales, co-rapporteur de la mission « 2011, Année des patients et de leurs droits », placée sous la présidence de Mme Marina Carrère d'Encausse. Il vient de se voir confier par Mme Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, une mission en vue de l'application de l'article 22 du projet de loi de santé portant sur les projets d'accompagnement des patients.

Praticien hospitalier, **Olivier Véran** exerce en qualité de neurologue au CHU de Grenoble-La Tronche. Il est diplômé de Sciences Po Paris en économie et politique de santé (Executive master). Il a suivi un parcours dans le milieu syndical et associatif (notamment porte-parole de l'InterSyndicat National des Internes des Hôpitaux). Député de juillet 2012 à avril 2015 en remplacement de Geneviève Fioraso, il a siégé à la commission des affaires sociales. Il a été rapporteur du PLFSS (volet assurance maladie), de la loi santé (volet prévention/promotion/éducation), de la loi enseignement supérieur (entrée dans les études de santé). Il a rédigé plusieurs rapports, notamment sur l'exercice médical temporaire à l'hôpital et sur la filière du sang.

**Alain Fischer** est médecin, spécialiste en pédiatrie et en immunologie. Après un stage postdoctoral à University College, Londres, il a initié une activité indépendante de recherche dans une unité Inserm située à l'hôpital universitaire Necker Enfants Malades à Paris. Depuis 1991, il a été directeur de l'unité intitulée « développement normal et pathologique du système immunitaire ». A partir de 2009, il dirige l'Institut des maladies génétiques (Imagine) localisé sur le même site. Alain Fischer a été professeur de pédiatrie à l'Université Paris Descartes. De 1996 à 2012 il dirigea le service d'immunologie et hématologie pédiatriques à l'hôpital Necker Enfants Malades. Alain Fischer est aujourd'hui professeur au Collège de France, titulaire de la chaire de médecine expérimentale. Les travaux d'Alain Fischer concernent les maladies génétiques du système immunitaire et leur traitement notamment par thérapie génique. Alain Fischer est membre de l'Académie des sciences, et de l'Académie de médecine. Il a reçu le prix Jeantet, le grand prix de l'Inserm et le prix Japon.

**Christine Musselin** est directrice de recherche au CNRS. Elle a dirigé le Centre de Sociologie des Organisations, unité mixte de Sciences Po et du CNRS de 2007 à 2013, avant de devenir Directrice scientifique de Sciences Po en juin 2013. Elle mène un programme de recherche comparatif sur les systèmes d'enseignement supérieur et de recherche qui est structuré autour de trois axes : le gouvernement des universités, les politiques d'enseignement supérieur et de recherche aux niveaux national et européen et les marchés du travail académiques. Elle a notamment publié *La longue marche des universités françaises* (P.U.F, 2001, édité en anglais par Routledge en 2004) et *Le marché des universitaires : France, Allemagne, Etats-Unis* (Presses de Sciences Po, 2005, édité en anglais par Routledge en 2009). Elle a bénéficié d'une bourse de mobilité du DAAD en 1984-1985 puis a été Fulbright et Harvard fellow en 1998-1999. Elle est membre du comité de rédaction de plusieurs revues, dont *Sociologie du travail* depuis 1991. Enfin, elle est présidente du réseau sur l'enseignement supérieur RESUP.

**Hervé Biauasser** est Ingénieur de l'École Centrale Paris (Promotion 1973, option "Métallurgie"). Il est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, Directeur de CentraleSupélec, après avoir été depuis 2003, Directeur de l'École Centrale Paris et depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013 Directeur Général de Supélec. Il a successivement tenu les postes de Directeur de la Recherche et Directeur de l'École Doctorale de l'École Centrale Paris (De 2001 à 2003), de Professeur de Sciences Générales et Industrielles à l'École Centrale Paris (Science des Matériaux et Élaboration des Matériaux) de 1995 à 2001, d'Ingénieur à l'Institut de Recherche de la Sidérurgie Française (IRSID, Centre de Recherche du groupe USINOR) de 1977 à 1995. Hervé Biauasser est Vice-président de la Conférence des Grandes Ecoles et président de la Commission « Amont » (relations entre les grandes écoles, les classes préparatoires et les lycées). Il est également vice-président du conseil d'administration de l'École Centrale de Pékin, de l'École Centrale de Casablanca et de Mahindra Ecole Centrale. Hervé Biauasser est Président du Groupe des Ecoles Centrales et Ancien Président du réseau T.I.M.E. et de CESAER



## Equipe d'appui - Coordination

Normalien, agrégé et économiste de formation, **Stéphane Le Bouler** coordonne les travaux de la *Grande conférence de la santé*. Il a rapporté précédemment la mission sur la « licence santé » demandée par les ministres en charge de la santé et de l'enseignement supérieur à Jean-François Girard. Entre 2010 et 2013, il était directeur de cabinet du pôle de recherche et d'enseignement supérieur Sorbonne Paris Cité. Auparavant, il a été chef de la mission recherche de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees). Entre 1999 et 2007, il a été chargé de mission au Commissariat général du Plan, responsable notamment du dispositif d'évaluation des politiques publiques. En 1998-1999, il a contribué à l'organisation des États généraux de la santé au cabinet de Bernard Kouchner.

Inspectrice générale des Affaires sociales, ancienne élève de l'ENA, **Christine d'Autume** a rejoint en 1996 le ministère des Affaires sociales et de la Santé. Chef du service « prévention, programmes de santé et gestion des risques » à la Direction générale de la santé (DGS), puis chef du service en charge des ressources humaines du système de santé à la direction générale de l'offre de soins (DGOS), elle a assuré en 2012 le secrétariat du Conseil national de pilotage (CNP) des ARS. Elle a été nommée personnalité qualifiée au conseil d'administration de l'EHESP en 2011. Elle a également été membre de la commission « Amélioration des pratiques et sécurité des patients" de la HAS.

**Stéphane Elshoud** a été nommé Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) en 2012. Il a été rapporteur général de la mission nationale d'évaluation de l'opération Campus. Avant de rejoindre l'IGAENR, il était directeur d'hôpital. Il a par ailleurs été responsable de l'audit interne de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (devenue Agence nationale de sécurité des médicaments) puis rapporteur extérieur à la Cour des comptes (6<sup>ème</sup> chambre compétente en matière de sécurité sociale et de santé).